ECOLE PRIMAIRE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL

Compte - rendu du CONSEIL D'ECOLE du 04/11/10

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents : Mme Kapps, Conseillère municipale

Mme Nunes, parent d'élèves
Mme Porche, parent d'élèves
Mme Weinstein, parent d'élèves
Mme Weinstein, parent d'élèves
Mme Muller, parent d'élèves
Mme Daul, enseignante
Mme Glassmann, enseignante
Mme Nunes, parent d'élèves
Mme Durousseau, parent d'élèves
Mme Eppinger, parent d'élèves
Mme Boese Siefer, parent d'élèves
Mme Ruhlmann, enseignante
Mlle Janus, enseignante

M. Waibel, enseignant

- Absents excusés : M. Daniel Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel

M. Jund, adjoint au Maire

Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale

M. Koehlé, parent d'élèves

1. Accueil - Désignation d'un secrétaire :

Le Directeur d'école ouvre la séance à 20h10 et accueille les participants. Madame Muller se propose d'être secrétaire de séance.

2. <u>Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil</u> d'Ecole

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du 15 octobre 2010 :

159 inscrits

92 votants Nombre de postes attribués : 5 titulaires + 5 suppléants

1 bulletin nul

91 suffrages exprimés

L'unique liste de candidat ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les cinq titulaires et les cinq suppléants sont élus et le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2010/2011. Le directeur remercie les parents de leur engagement.

3. Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est modifié. Au point 7, sont ajoutés :

- Avenant au projet d'école et présentation des fiches actions
- Avis du conseil d'école sur le report de la journée de classe du Vendredi 3 juin au Mercredi 15 juin
- Discussion et avis du conseil d'école sur les rythmes scolaires

Après relecture de l'ordre du jour, ce dernier est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du P.V. de la réunion du 15/06/2010

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procèsverbal de la réunion du 15 juin 2010 est approuvé à l'unanimité.

5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole :

Monsieur Carmaux rappelle les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les extraits des textes officiels (règlement départemental des écoles, MAJ 2008). Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école, qui est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école
- est associé à l'élaboration du projet d'école
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école (actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux, utilisation de moyens alloués à l'école, ...)
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- est consulté par le maire sur l'utilisation de locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur :

- Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- L'organisation des aides spécialisées.

6. Vote du règlement intérieur de l'école

Après présentation par le directeur du règlement intérieur, et sans modification de ce dernier, il est adopté à l'unanimité.

7. Informations sur le fonctionnement de l'école

7.1. Effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement de l'école

Pour l'année scolaire 2010/2011, il y a 5 classes (TPS/PS 23 élèves – MS/GS 25 élèves – CP/CE1 18 élèves – CE1/CE2 17 élèves – CM1/CM2 21 élèves). Un décloisonnement est mis en place en MS/GS les lundis et mardis après-midi.

Il permet aux GS de se réserver une période de travail plus au calme et aux MS de faire des activités manuelles en groupe plus restreint. Ainsi, deux après-midi par semaine, les MS sont accueillis dans la classe rue de la gare.

Madame Bourdeaux, (AVS : accompagnement de vie scolaire), est rattachée à un élève scolarisé en moyenne section à raison de quinze heures par semaine.

Le temps de travail de MIle Kister, atsem, est partagée entre les deux classes maternelles. Elle est principalement affectée à la classe des Tps/Ps mais se retrouve le vendredi après-midi en Ms/Gs.

Monsieur Rebois, le psychologue scolaire, membre du Rased, passe toutes les semaines à l'école. Madame Pfister remplace Monsieur le Pasteur Spellig pour les cours de religion protestante.

7.2. Mise en place de l'aide personnalisée

L'aide personnalisée fonctionne depuis la rentrée scolaire. Celle-ci est divisée en 5 périodes sur toute l'année. Ces aides s'effectuent le mardi et le jeudi après les cours de 16h10 à 17h10. (Groupe de 6 élèves maximum – minimum 2). Les enfants participants sont désignés lors d'un conseil des maîtres. Ensuite informés, les parents sont libres d'accepter ou de refuser cette aide. Durant la première période de l'année, l'aide personnalisée a concerné 16 enfants.

7.3. Coopérative scolaire

La révision des comptes a été effectuée par Mme Daul et M. Ensminger. Elle n'a fait l'objet d'aucune remarque et les comptes ont été jugés sincères et véritables et validés par l'Occe. Le bilan financier de la fête de l'école du 25 juin 2010 est de 1432.50€. Le compte de la coopérative affiche un solde positif au 31 Août 2010 de 2421.31 €.

7.4. Pont de l'Ascension

Suite à la demande de Madame Zimmermann, l'Inspectrice de l'éducation nationale, la question du report de la journée de classe du vendredi 3 juin 2011 est posée. Les deux positions sont discutées. L'avis du conseil favorable au report est transmis au conseil municipal qui validera ou non l'avis du conseil d'école.

7.5. Mise en place de la garderie USEP du matin

Monsieur Carmaux présente au conseil les documents d'inscription, le règlement intérieur et le fonctionnement général de la garderie Usep. Elle se veut être un service aux familles. Elodie Weber en est la responsable au niveau du fonctionnement. Madame Wildermuth est chargée des réservations. Il y a 8 places disponibles par jour. La garderie fonctionne de 7h20 à 7h50. Les enfants sont ensuite pris en charge par les enseignants.

7.6. Avis sur les rythmes scolaires

A la demande de madame l'inspectrice, un débat est dirigé par le directeur de l'école en vue de recueillir un certain nombre d'avis et par cet intermédiaire participer à la conférence nationale sur les rythmes scolaires.

Le conseil avait pour cela à répondre à un certain nombre de questions : Est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ? Quelles sont les priorités à prendre en compte ?

Quelles propositions feriez-vous pour améliorer les rythmes scolaires ? Pour conclure le débat, le directeur a proposé d'intégrer dans une même pensée les différents points discutés et d'imaginer l'école idéale du point de vue des rythmes. Un compte rendu sera adressé à l'inspectrice de circonscription qui est chargée d'une synthèse locale.

8. Actions et projets

L'éveil musical est reconduit dans notre école à partir du mardi 09 novembre. Madame Céline Jacob, interviendra dans trois classes à raison d'une séance tous les quinze jours les jeudis. Monsieur Ackermann s'est engagé avec les deux autres classes les mardis. Les deux intervenants termineront leur cycle au début du mois d'Avril.

Un **marché de Noël** aura lieu le 18 décembre 2010 de 16h à 21h dans la cour de l'Eglise. Un appel sera lancé aux parents pour aider à la mise en place du marché, à la confection des objets des stands, aux emballages. Sous l'égide du conseil des parents et de l'association Usep, ce marché viendra alimenter un axe du projet d'école **« Action intergénérationnelle »** ainsi qu'une multitude d'unités d'apprentissage en classe.

Un autre projet « **Action de solidarité** » permettra une intervention dans les classes de membres d'association de solidarité « EEDM, amitiés sans frontières et l'Unicef ». Les trois associations sensibiliseront les enfants aux conditions de vie des enfants ailleurs dans le monde et le lien sera fait avec la Déclaration Universelle des Droits de l'enfant.

Le projet **« Verger et fruits de l'automne »** prend corps. Deux classes se sont rendues chez Monsieur et Madame Adolff, au pressoir Junatur. Accompagnés de parents, de Monsieur Ledermann Edgar, ils ont découvert le pressoir et la fabrication de jus de pomme. Grâce aux partenaires de l'école, 211 bouteilles de jus de pomme pourront être mis en vente sur les étals du marché de Noël ou consommées par les enfants lors de manifestations.

Des sorties au spectacle ou visite de musée sont programmées pour les différentes classes au cours de l'année scolaire.

D'autre part, des **ateliers Usep** en HTS (Hors temps scolaire) seront mis en place au profit des enfants volontaires. Ainsi, un atelier chant chorale est fixé au lundi de 16h10 à 17h00 et un atelier bricolage le samedi après-midi de 15h à 17h00.

La classe de CM accompagnée par les CE2 envisage d'aller au champ du feu pour **pratiquer le ski de fond**, si les conditions météorologiques sont favorables, à partir du mois de janvier, les Mardis. Début du cycle Ski : Mardi 11 janvier 2011. Les déplacements seront partagés avec la classe de CM de Neuwiller les Saverne.

9. Date de la prochaine réunion.

Le prochain conseil d'école est prévu au mois de mars 2011.

Le secrétaire de séance :	Le directeur d'école :
Manuela Muller	D. Carmaux

En remerciant encore les participants Monsieur Carmaux clôt la séance à 23h22.